

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 5251

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Jugement d'ouverture

Date : 29 avril 2026.

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.

932 821 002 RCS Saint-Nazaire.

DOBERMAN.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Activité : La création, la conception, la réalisation et la commercialisation en ligne, en distance et en magasin de tout support de communication graphique, de design, d'objets personnalisés, d'illustrations, de dessins, toutes prestations de formation dans le domaine du graphisme et de l'illustration. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe..

Adresse : 6, esplanade Anna Marly, 44600 Saint-Nazaire.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 31 janvier 2026, désignant liquidateur Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Olivier Thébaud "Le Constens" bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.